Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 17 mars 2008
2008-029

Déclaration du ministre des Finances sur la proposition de restructuration du papier commercial adossé à des actifs

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a fait aujourd'hui la déclaration suivante :

« J'ai été heureux d'apprendre que le comité pancanadien des investisseurs et d'autres parties intéressées ont terminé la mise au point d'une proposition afin de restructurer le papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers.

Depuis le début du moratoire actuel, en août dernier, le gouvernement du Canada a encouragé une restructuration dirigée par les marchés, estimant que cette façon de résoudre la question serait plus bénéfique pour les investisseurs et pour tous les participants aux marchés des capitaux qu'une "vente de feu" des actifs liés à ces effets commerciaux.

Les conditions internationales qui ont mené à ce moratoire continuent de représenter des risques et des défis pour les marchés financiers.

La mise au point de la proposition de restructuration s'est avérée complexe, ardue et longue. Je tiens à saluer l'engagement et la persévérance des participants et en particulier du président du comité des investisseurs, M. Purdy Crawford, dans cette période d'incertitude.

Le tribunal a approuvé un processus par lequel les investisseurs pourront trancher sur la proposition, en s'appuyant sur les renseignements détaillés fournis par le comité des investisseurs et ses conseillers. J'invite tous les investisseurs à examiner cette proposition sérieusement et à participer au vote.

Le gouvernement du Canada continuera de surveiller étroitement l'évolution de ce dossier. »

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du *ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.*